

CHRIST MORT

ET RESSVSCITE

POUR NOUS.

Rom. 4. v. 25.

SERMON FAICT A

Charenton le iour de Pasques
de l'année 1633.

*Par JEAN DAILLE', Ministre du saint
Euangile en l'Eglise reformée de Paris.*



Se vendent à Charenton,

**Par MELCHIOR MONDIERE, demeurant à
Paris, dans la Court du Palais, place du
Change, aux deux Viperes.**

M. DC. XXXIX.



ESPITRE S. PAVL
 A V X R O M A I N S,
 Chapitre 4. vers. 25.

*Lequel a esté li vré pour nos pechez,
 & ressuscité pour nostre
 justification.*

L N T R E tous les iours
 de l'année, que le Sei-
 gneur a signalés par
 quelque rare benefice
 envers son Eglise, ce lui-cy,
 Freres bien aimez, est sans dou-
 te le plus illustre, & le plus di-
 gne de vostre consideration.
 Car c'est le iour, auquel le Fils
 Eternel de Dieu, fait homme
 pour sa creature, ressuscita glo-
 rieusement d'entre les morts,
 chargé des despouilles de l'en-
 fer, après avoir par vn sanglant,

4 *Sermon sur l'Epistre*

& vrayement admirable combat, vaincu la mort & le peché, la Loy & l'ire de son Pere. Ce que Dieu avoit projeté de toute eternité, ce qu'il avoit promis aux Patriarches, ce qu'il avoit revelé & figuré à l'ancien peuple en tant de mystérieux modelles, ce que tous les siècles precedents avoient attendu avec vne extrême impatience, ce que Jesus lui-mesme avoit annoncé durant les iours de sa chair, ce qu'il avoit commencé en sa vie ce qu'il avoit acquis & avancé en sa mort, à sçavoir, le grand salut du genre humain, ce jour-cy, enfin l'accomplit parfaitement, & le representa effectivement aux yeux des Anges & des hommes. Ce iour-cy iustifia la foy du Ciel, & contenta les desirs de la terre: ce iour satisfit la curiosité des Anges, &

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 5

leur descouurit les abysses des
hauts desseins de Dieu, qu'ils
auoient iusques-là adorés sans
les comprendre. Ce iour vit en-
core vne fois naistre l'Vniuers;
mais en vne cōdition bien plus
heureuse que la premiere. La
premiere fois il l'auoit veu nai-
stre mortel & corruptible selon
la qualité de son premier chef,
l'Adam charnel & tertien. Mais
a ceste fois il luy vit despoüiller
sa vanité dans le tombeau de
nostre Christ, & en sortir reve-
stu de la gloire & de l'eternité
de ce nouuel Adam, spirituel &
celeste. O jour bien-heureux,
sacré tesmoin des premices des
œuvres de Dieu, qui seul entre
les jours as veu la naissance du
premier & du second monde;
où est la langue, où est l'esprit
capable de dire, ou de penser di-
gnement ces grandes merueils.

6 *Sermon sur l'Epistre*

les du Seigneur, que tu as eu l'honneur d'esclairer de ta lumiere, & desquelles tous les ans tu nous rafraichis la douce & agreable memoire ? Toutes les creatures sont à la verité tres-obligées à te cherir eternellement. Mais il n'y en a point à qui ce souuenir doive estre si precieux, qu'à nous, qui auons plus de part que tout le reste dans ces exploités du Seigneur. Car c'est pour nous propremēt, qu'il descendit dans les enfers: c'est pour nous, qu'il alla combattre la mort dans les lieux de son empire, & la forcer iusques en ses derniers retranchemens. C'est pour nous, qu'il sortit du sepulcre. C'est à nous qu'appartient ceste vie, qu'il en tira hors, & que les hommes & les Anges virent alors tout premierement resplendir en luy. Il la conserve

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 7
en la personne pour en en reve-
stir vn iour les nostres. Benif-
sons donc particulièrement ce-
ste journée, Mes Freres. Gra-
vons dans nos cœurs avec de
sainctes & religieuses pensées
toutes les bontez que Dieu y a
voulu desployer sur nous : &
chantons ce que le Psalmiste en
auoit désja predit tant de siècles
auparauant : *C'est la journée que Ps. 118.*
l'Eternel a faite, Esgayons-nous 24.
& nous resiouissons en elle. Et bien
que le soin & la diligence, dont
vous auez vsé pour vous trou-
uer tous en ceste sainte assem-
blée, bien que le zele & la deuo-
tion qui paroist en vostre reli-
gieuse attention, nous promet-
te que vous estes icy venus avec
dessein de vous acquitter fide-
lement de ces justes devoirs, si
est-ce que d'abondant ie vous
conjure, & par le respect que

8. *Sermon sur l'Epistre*

vous devez à la majesté de ce
souverain Seigneur, devant le-
quel nous comparoïssons en ce
lieu, & par sa bien-heureuse Re-
surrection, de laquelle nous ce-
lebrons la memoire, & par les
doux & precieux gages de son
amour, qu'il nous presente sur
cette table sacrée, que vous éle-
viez vos cœurs en son Ciel,
dans le sanctuaire de sa gloire,
en bannissant pour jamais les
pensées; & les affections du vieil
monde, nostre Egypte, où nous
avons vescu dans vne amere
seruitude; que vous consacriez
entierement vos corps & vos
ames au service de ce IESVS
mort & resuscité pour vous;
que ce soit icy vraiment vo-
stre *Pasque*, vostre bien heu-
reux passage du monde en l'E-
glise, de la terre dans le Ciel, du
siècle en l'eternité.

aux Rom. chap. 4. Vers. 25. 9

Pour commencer vne si sainte action, & allumer de plus en plus vos desirs, & vous fortifier en ceste belle resolution, ie m'en vai vous expliquer brievement les grandes & admirables choses que le Seigneur a faites pour vous, ainsi que son bien-heureux Apostle nous les represente en ce diuin & celebre sommaire de l'Evangile, contenu en ce peu de paroles que nous vous auons leuës, *Jesus a esté li-
vré pour nos offences, (dit-il) &
est ressuscité pour nostre iustifica-
tion.* Vous voyez que ce sommaire comprend deux parties, la mort, & la resurrection du Seigneur. Nous les traiterons l'vne apres l'autre, moyennant sa grace. La premiere, pour satisfaire à ce que requiert de nous ceste table, où nous celebrons la memoire de la mort à

10 *Sermon sur l'Epistre*
laquelle il a esté liuré, & où
nous recevons la remission des
offenses, pour lesquelles il a esté
livré. La seconde pour nous ac-
quitter de ce que nous devons à
la solemnité de ce iour dedié à
ceste resurreccion du Seigneur,
par laquelle nous auons esté iu-
stifiez. Pour donc entrer en
l'exposition de la premiere par-
tie, l'Apostre ne nous represen-
te pas simplement la mort du
Seigneur : mais aussi l'occasion
& la fin de la mort, *Il a esté liuré*
pour nos offenses, dit-il. Car c'est
le stile ordinaire du saint & E sprit
de signifier la passion de Iesus-
Christ, en disant, *qu'il a esté li-*
uré, ou qu'il a esté donné; (car ces
deux termes sont d'une mesme
origine, & d'un mesme sens, en
la langue de l'Apostre,) comme
quand il est dit cy dessous au 8.
chapitre de ceste Epistre, que

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 11

Dieu n'a point esparné son propre Rom. 8
Fils, mais la livré pour nous tous: 31.

& en l'Epistre aux Ephesiens,
que Christ s'est livré soy-mesme Eph. 5.
pour nous en oblation & sacrifice 2.

à Dieu; & en l'Epistre aux Ga-
lates, qu'il s'est donné soy-mesme Gal. 1.
pour nos pechez: & là mesme en- 4. &
core, que le Fils de Dieu nous a 2. 20.

aimé, & s'est donné soy-mesme
pour nous, ce qui est repeté en
mesmes mots dans le second
chapitre de l'Epistre à Tite, & Tit. 2.
en l'institution de la Cene au 14.

22. chapitre de saint Luc, Ceci Luc. 22
est mon corps, (dit le Seigneur) 19.
lequel est livré pour vous, c'est à

dire, qui est rompu pour vous, com-
me l'explique précisément S.
Paul dans l'unziesme de la pre-
miere aux Corinthiens: d'où
paroit que c'est aussi en la mes-
me sorte, qu'il faut entendre ce
mesme mot au sixiesme de S.

1. Cor.
11. 24.

12. *Sermon sur l'Epistre*

Ioan. 6

51.

Iean, ou le Seigneur dit parlant
 de sa chair, *qu'il la donnera pour
 la vie du monde*, c'est à dire, qu'il
 la liurera a la mort en la croix,
 & non qu'il la baillera toute vi-
 ue à manger sur sa table, cōme
 nos Aduersaires se l'imaginent
 sans raisō. Ce que quelques vns
 mettent en auant, que l'Apostre
 dit, que le Seigneur *a esté liuré*, &
 nō nuëment & simplement *qu'il
 a esté crucifié*, pour éviter le scan-
 dale, que la mention de la croix
 donnoit aux Iuifs, cela disje me
 semble froid, & contraire à la
 pratique ordinaire de S. Paul,
 qui vse à toute heure de ce mot
de croix, & de *crucifié*, sans faire
 paroistre nulle part, qu'il ait au-
 cun esgard à ceste folle & inju-
 ste humeur des Iuifs, qui ne
 vouloient pas vn Christ tel que
 Dieu l'avoit promis. Il y a bien
 plus d'apparence que l'Apostre

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 13
 se sert de ceste expression icy &
 ailleurs pour éleuer nos esprits
 à la vraye cause de la mort de
 Iesus-Christ, à sçauoir, la per-
 mission de Dieu. Car nous pou-
 uons dire de Iudas qui le trahit,
 & des Sacrificateurs Hebreux,
 qui procurerēt sa mort, & d'He-
 rode qui le baffoüa, & des bour-
 reaux qui le cloüerēt à la croix,
 & du soldat, qui luy perça le co-
 sté, cela mesme, qu'il disoit de
 Pilate, l'inique iuge qui le con-
 damna, *qu'ils n'eussent en aucune* *Iean.*
puissance sur luy, si elle ne leur eust ^{19. 11.}
esté donnée d'en haut. S'il eust vou-
 lu, il luy estoit facile de dissiper
 en vn moment les conseils, &
 les efforts de tous ces abomina-
 bles, soit en les frappant imme-
 diatement par la vertu de sa pa-
 role, ou par le seul mouuement
 de sa volonté : soit (comme il *Matth.*
 disoit à saint Pierre) en depes- ^{26. 53.}

14 *Sermon sur l'Epistre*

chant contr'eux quelques vnes
de ses legions d'Anges, qui ser-
uent le Pere, & assistent conti-
nuellement devant sa face : &
en effect, il leur donna vn tes-
moignage bien exprés de ce
qu'il pouuoit, quand avec deux
paroles, qu'il leur dit, il fit tom-
ber à la renuerse tous ces enra-
gés, qui estoient venus pour le
prendre. Mais ni le Pere, ni lui
ne voulurent point desployer
leur puissance en cét endroit.
Ils laisserent faire le prince de
tenebres, & ses ministres, leur
permettant d'exercer leur fu-
reur iusques à vn certain point,
autant qu'il estoit expedient
pour nostre salut. Le Pere le
voulut ainsi, d'où vient que S.
Pierre parlant de ce qui s'estoit
passé en la condamnation, & en
la mort du Seigneur, dit qu'He-
rode & Pilate, les Iuifs & les

Ioan.
18.6.

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 25

Gentils auoient fait en cela les choses, que la main de Dieu & son conseil auoient auparauant déterminées d'estre faites. Le Fils le voulut semblablement : car autrement nul (comme il le proteste lui mesme) n'eust peu lui oster la vie. Il la laissa de par soi mesme, selon la puissance qu'il auoit de la laisser, & de la reprendre derechef. C'est ce que signifient les diuins Autheurs, quand ils disent, que le Seigneur a esté liuré, soit par le Pere, soit par soi mesme. Ne vous glorifiez point, ô Iuifs bourreaux du Seigneur, de l'auoir attaché à la croix. S'il ne l'auoit permis, s'il ne se fust liuré soi-mesme entre vos mains, iamais il ne vous eust esté possible d'exécuter vostre passion sur luy. Et vous Fideles, apprenez d'icy à imputer la mort du Seigneur toute en-

Act. 4
28.

Ioan.
10. 17.
& 18.

tiere, & le fruit qui vous en re-
 vient, à sa seule volonté. Ni le
 hazard, ni vn aueugle destin, ni
 la violence des demons, ou des
 hommes, n'y ont point de part.
 N'en sçachez le gré qu'à lui seul.
 Il est mort, par ce que son Pere
 la voulu; par ce qu'il la voulu
 luy-mesme. Sans ceste cause
 tous les instrumens, par les-
 quels ceste œuure a esté execu-
 tée, n'eussent rien peu auancer.
 Mais qui peut auoir meu ceste
 souueraine sagesse a vouloir v-
 ne chose apparemment si con-
 traire, & à la dignité de ceste
 personne diuine, qui a souffert,
 & au dessein de sa charge, qui
 estoit d'edifier le monde, & le
 conuertir au Seigneur, au lieu
 que ceste croix le rebuta & le
 scandaliza plus qu'aucune autre
 partie de l'Euangile? Pourquoi
 a-t'il fallu que le **Fils de Dieu**, la
 parole

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 17
parole & la sagesse du Pere, la
resplendeur de sa gloire, la mar-
que engrauée de sa personne, le
Createur & Seigneur de l'vni-
uers, fust liuré à vne mort si
honteuse & si douloureuse, le
supplice des plus infames bri-
gans entre les Gentils, & la ma-
lediction de Dieu entre les Iuifs.
Il nous importe infiniment de le
sçauoir, de le croire, & de le gra-
ver dans le fonds de nos cœurs:
car c'est le plus grand de tous les
mysteres de l'Euangile, qui doit
rauir les hommes, & les Anges
en vne eternelle admiration de
la profondeur de la diuine sa-
gesse. Et pour ne vous tenir da-
uantage en suspens, l'Apostre
nous l'apprend ici en vn mot,
*Christ (dit-il) a esté liuré pour nos
offenses.* Ne vous figurés pas, que
le Pere eternel ait exposé son
cher Fils à vne si indigne mort,

ou que le Fils ait laissé pour quelque temps vne si precieuse vie entre les mains du sepulcre, qu'ils ayent consenty l'vn & l'autre à vn effet si estrange sans raison, & (comme nous auons accoustumé de dire en parlant des hommes) de gayeté de cœur seulement. C'est la necessité de vostre salut, qui les y a obligez. *Christ* (dit l'Apostre) *a esté liuré pour nos offenses.* Le sçay bien que le Seigneur Iesus en mourant a confirmé la verité de son Euangile, l'ayant scellé de son propre sang, le plus illustre & authentique seau, que l'on eust peu y apposer: d'où vient que l'Apostre appelle le tesmoignage, qu'il rendit deuant Ponce Pilate, *vne belle confession de la verité.* Le sçay bien aussi, que ce mesme Seigneur en souffrant nous a tiré en tres-

1. Tim.

6.13.

aux Rom chap. 4. vers. 25. 19
hautes & tres esclatantes cou-
leurs vne parfaite effigie de la
plus part des vertus Chrestien-
nes, de l'humilité, de la patien-
ce, de la charité, de la generosi-
té, & autres semblables, vne ani-
mée & viue image de tous nos
devoirs, afin que nous l'ayons
cōtinuellement deuant les yeux
& formions nos mœurs sur ce
moule celeste; comme nous
l'enseigne saint Pierre, où il
dit, que *Christ souffrant pour nous,*
nous a laissé vn patron, afin que
nous suivions ses traces. Mais ie
dis, que si nulle autre raison n'a-
uoit obligé le Seigneur à mou-
rir, que celles-là, iamais il n'eüst
esté iuré à la mort; ces mesmes
effets se pouuans aisément ob-
tenir par d'autres moyens, que
par cestui-là. Car ses miracles
prouuoient abondamment la
verité de son Euangile: & après

1. Pier.

2. 21.

tout il l'eult aussi clairement confirmé en se sauuant miraculeusement de la croix par quelque extraordinaire exploit de sa toute puissance, qu'en s'y laissant mourir. Et quant aux exemples de la sanctification, qui nous sont nécessaires, sa vie nous en furnissoit assez de toutes sortes, sans qu'il fust besoin pour y adjoüster ce dernier de subir vne si estrange mort. Les Martyrs du vieil testament auoient assez donné de patrons de patience & de constance, & ceux du uouueau les ont comblez par tant d'illustres & admirables enseignements de ces mesmes vertus, que ceste raison n'apportoit au Christ aucune nécessité de mourir. Et de fait, s'il ne fust mort que pour l'vne ou l'autre de ces deux fins, comme l'ont réué quelques impies,

aux Rom. chap. 4. Vers 25 21
pourquoy eust-il si fort redouté
ce combat? pourquoy en se pre-
parant à la mort eust-il sué des
grumeaux de sang? pourquoy
en la souffrant eust-il crié, *Mon
Dieu, mon Dieu, pourquoy m'as tu
laissé?* Plusieurs Martyrs ont
souffert des suplices plus cruels
avec vne ame contente, & vn
visage gay. Il y a donc eu en la
mort de Christ quelque chose
de singulier, qui n'a point esté
en la leur. Que s'il en estoit au-
tremment, l'on ne pourroit pas
dire, que Christ seul ait esté cru-
cifié pour nous. Car si ce qu'il a
esté crucifié pour nous, signifie
simplement, qu'il a confirmé la
verité de l'Euangile par sa mort,
à fin que nous y adioustions foy,
& qu'il nous à donné en la croix
vn exemple de vertu & de pa-
tience à fin que nous l'imitions:
qui ne voit que les Martyrs ont

donc aussi esté crucifiés pour nous, puis que leurs souffrances nous ont confirmé l'Euangile, & nous ont proposé de tres excellens exemples de constance, d'humilité, & de toutes les autres vertus Chrestiennes ? Or neantmoins saint Paul nie expressément qu'autre que Jesus-Christ ait esté crucifié pour nous : demandant aux Corinthiens avec indignation, *Paul a-t'il esté crucifié pour vous ?* Il faut donc qu'il y ait quelque cause de la mort de Christ, qui n'ait peu avoir lieu en la mort des autres. Et c'est précisément celle qu'en allegne ici l'Apostre, à sçavoir, *nos offenses*. C'est ce qui met difference entre la mort de Christ, & celle des Martyrs. Les Martyrs ont souffert pour nous édifier, pour nous persuader la verité, pour nous marquer le

1. Cor.

1. 13.

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 23
 chemin du salut par ces belles
 traces qu'ils y ont laissées. Mais
 nul d'eux n'est mort pour nos
 pechez. Cela ne se lit point en
 l'Ecriture, ni ne se peut dire ve-
 ritablement: C'est la gloire de la
 seule mort de Christ, à laquelle
 aussi le saint Esprit l'attribuë
 ordinairement; comme quand
 l'Apostre dit icy, & en la pre-
 miere aux Corinthiens, & en
 l'Epistre aux Galates, que Christ
 est mort pour nos pechez; & saint
 Pierre en sa premiere Epistre,
 qu'il a porté nos pechez en son corps
 sur le bois: & c'est ce qu'Esaye
 auoit predit tant de siecles au-
 parauant; qu'il seroit nauré pour
 nos forfaits, & froissé pour nos ini-
 quitez; que l'amande de nostre paix
 seroit sur luy, & que par sa meur-
 trissenre nous aurions guerison; que
 l'Eternel seroit venir sur luy l'ini-
 quité de nous tous, & qu'il poteroit

1. Cor.

15. 3.

Gal. 2.

4.

1. Pier.

2. 24.

Esa. 53.

5. 6. 12.

24 *Sermon sur l'Epistre*
les pechez de plusieurs. C'est la
vraye & formelle cause de la
mort, qui seule la necessairemēt
obligé à mourir voulant nous
acquérir le salut. Car comme
Dieu est souverainement bon,
& tres-enclin à faire du bien à
ses creatures ; de mesme aussi
est-il infiniment iuste, & ne peut
laisser le peché impuny ; de sorte
que pour le pardonner à celuy,
qui en est coupable, il faut de
necessité qu'il intervienne quel-
que satisfaction par laquelle soit
expié le peché, & la iustice con-
tentée. C'est ce que les sacrifi-
ces anciens monstroient aux
Israélites : C'est ce que les Gen-
tils mesmes auoient appris en
l'escole de la nature, immolans
des animaux pour appaiser la di-
vinité, comme recognoissans
qu'elle ne pouvoit pardonner
leurs crimes sans satisfaction.

Puis d'oc que les hommes, pour le salut desquels Iesus-Christ est venu au monde, estoient tous souillez de diuers pechez, & coupables de l'ire de Dieu, incapables par consequent de recevoir aucune de ses gratifications, il a fallu de necessite que leur Sauueur mourust pour eux, & expiast leur crime par sa souffrance, afin d'ouurer à la bonté du Pere la voye de se communiquer à eux, ayant contenté la iustice, qui seule l'en empeschoit. C'est ce qu'il a heureusement & parfaitement executé en la croix, comme nous l'apprend l'Ecriture en tant de lieux, où elle dit que c'est l'Agneau de Dieu, qui a *Jean 1.* osté les pechez du monde; que son *29.* sang nous purifie de tout peché; qu'il *1. Jean* a fait par soy mesme la purgation de *1. 7.* nos pechez; qu'il a esté offert *Hebr.* vne *1. 3. &* fois pour oster les pechez de plu- *9. 28.*

Rom. 3. sieurs ; qu'il est nostre propitiatoire
 24. par la foy en son sang ; qu'il nous a
 Gal. 3. racheté de la malediction de la loy,
 13. ayant esté fait malediction pour
 Col. 1. nous ; que nous auons deliurance , à
 14. G^o sçauoir, remission de nos pechez par
 Eph. 1. son sang ; qu'il a donné sa vie en ran-
 7. son pour plusieurs ; qu'il s'est donné
 Matth. son pour plusieurs ; qu'il s'est donné
 20. 28. soy-mesme pour nous , afin de nous
 Tit. 2. racheter de toute iniquité ; qu'il est
 14. entré és lieux saints par son propre
 Hebr. sang, ayant obtenu vne redemption
 9. 12. eternelle ; que nous auons esté rache-
 1. Pier. tez de nos vanitez par son precieus
 1. 18. sang. Cessés donc, hōmes igno-
 Apoc. 5. 9. rans , de vous scandaliser de la
 croix du Seigneur Iesus. Venés
 plustost l'adorer avec nous , cō-
 me le plus grand , & le plus illu-
 stre enseignement , que Dieu
 nous ait iamais donné de sa bon-
 té, iustice, & sagesse infinie. Car
 puisque c'estoit chose tres-di-
 gne de souueraine Majesté de

aux Rom. chap. 4. vers 25. 27
sauver les povres hōmes, & de
rechef puis qu'il estoit imposs-
ble de les sauver sans que leur
peché fust expié par la mort de
son Fils: voyez vous pas que ça
esté vne chose tres-digne de son
infinie clemence de le livrer à la
mort, afin de nous pouuoir dō-
ner la vie? Et ne faut point dire
qu'il n'estoit pas de la iustice de
Dieu de liurer son Fils pour les
offenses des hommes, de punir
vn innocēt pour des coupables.
Car tous les iours, l'vn paye la
debte d'vn autre, sans qu'il y ayt
aucune nation au monde, qui en
face scrupule, ou qui estime que
ce soit violer la Iustice d'admet-
tre ceste sorte d'eschange, & de
translatiō de pene de la person-
ne qui doit sur celle qui ne doit
pas. La Iustice n'est pas vn des-
ordonné appetit de vengeance,
nai de la haine, ou de l'interest

de la personne qui l'exerce, qui ne puisse estre satisfaite, qu'elle ne voie vuider, & épuiser soit la bourse, soit les venes de celui-la mesme, qui est coupable. Elle conserue le droit avec vne affection pure & innocente, qui aime ceux-là mesme qu'elle punit. Elle est contente dès que le tort est réparé, de quelque fôds qu'en viene la satisfaction. Il est bien vrâi que d'ordinaire, elle ne pratique point cét eschange és causes criminelles, où le coupable doit estre puni personnellement. Mais ce n'est pas à dire pourtant que la chose soit injuste en son fonds. Car si elle l'estoit, elle ne devroit non plus auoir lieu és causes civiles, qu'és criminelles. Il y a d'autres raisons, qui obligent a ceste difference. Car vn homme innocent n'est point reçu, selon les loix

du mode, à mourir pour un coupable; premierement, par ce que nul homme n'a droit de disposer de sa propre vie: secondement, par ce que si cela se faisoit, le public y seroit évidemment intéressé, perdant vn bon citoyen dont il pouvoit tirer du service, & demeurant chargé d'vn meschant, qui empirât par ceste impunité, apporteroit du desordre dans la société des hommes par ses outrages, & par son exéple. Mais s'il se rencontroit yne personne, qui ayant pleine puissance de disposer de sa vie, s'offrist volontairement à se sacrifier pour vn coupable, & qui peust au surplus des-interesser le public, satisfaisant tellement à la pene deuë au criminel, que le public n'y perdist rien, il ne faut pas douter qu'en ce cas & sous ces cōditions les loix ne permis-

sent ce transport & cet eschan-
 ge, puis qu'à ce comte elles au-
 roient tout ce qu'elles deman-
 dent, à sçauoir, la reparation du
 tort, l'exemple de la iustice pour
 épouuanter les meschans, & la
 cōseruation de la societé ciuile.
 Or qui ne voit que toutes ces
 conditions se trouvent parfaite-
 ment en Iesus-Christ? Premie-
 rement estant Dieu eternal n'a
 t'il pas, cōme il le tesmoigne luy
 mesme, vn droit souverain de
 disposer de sa vie, de la laisser ou
 de la prendre, comme bon luy
 semble? Secōdement, n'a t'il pas
 clairement vsé de ce droit en no-
 stre faueur s'estant offert volon-
 tairement, & par le seul mouue-
 ment de l'infinie amour qu'il
 nous porte, à mourir pour nous?

Me voici (dit-il dans les Prophe-
 tes) *je viens pour faire, ô Dieu, ta*
volonté; c'est à dire (comme l'ex-

*Jo. 10.**Jo. 18.**Pf. 40.**7.*

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 31
plique l'Apollre) pour offrir son Hebr.
corps pour nous. Et pour l'interest 10. 10.
du public, n'y a-t'il pas aussi ma-
gnifiquement pourueu selon les
inépuisables richesses de sa puis-
sance & sagesse? Car quant à lui,
cette precieuse vie, qu'il a dai-
gné mettre pour nous, n'est pas
demeurée en la mort. Elle est si
absolument necessaire à l'vni-
uers, que j'avouë que c'eust esté
injustice de l'exposer à la mort
pour nous; si elle eust deu perir
en ce cōbat. S'il n'eust peu sau-
ver les criminels, qu'en perilsāt,
il eust mieux valu les laisser pe-
rir, que de les racheter à ce prix.
Mais aussi sçavez vous qu'a-
pres avoir acquité ceux, dont il
s'estoit fait le plege; apres avoir
reçu sur son innocente person-
ne, tous les traits qui deuoient
estre décochez sur nous, apres
avoir esté cloué sur nostre croix

& couronné de nos espines, & pressé de nos angoisses, & frappé de nostre mort, & couché dans nôtre sepulcre, il releua glorieusement sa vie de dessus toutes ces horreurs, & au bout de trois iours la representa à l'vniuers, plus viue & plus belle qu'elle n'estoit auparauant. Et quant à ces povres coupables, sur lesquels toute ceste malediction alloit fondre, & les accabler eternellement, leur conseruation n'est point à charge au genre humain, mais plustost a soulagement, à ornement, & à gloire. Car ce mesme Seigneur, qui les a voulu racheter par sa mort, a tellement changé leurs ames par l'efficace de son Esprit, que leur vie est desormais vtile & honorable au mode par la lumiere & les bõ-exemples de leurs meurs, au lieu que ci deuant elle en estoit

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 33

par les desordres le scandale, l'opprobre, & la ruine. C'est ce que l'Apostre nous enseigne en l'autre partie de ce texte, où il dit que ce mesme Iesus liuré pour nos offenses a esté ressuscité pour *nostre iustificatiõ*. Vous en sçavez tous l'histoire : que le Seigneur ayant demeuré dans le tombeau vne partie du Vendredy & le Samedy tout entier, & la nuit qui à la façon des Hebreux cõmence le S. Dimãche, s'en releua le matin, & se monstra vivant à ses Disciples à diuerses fois, & en diuerses manieres, cõuersant avec eux l'espace de quarante iours, iusques à ce qu'il monta au ciel. Les Prophetes l'auoient ainsi predict ; que son ame ne seroit point abandonnée au sepulchre, qu'il ne feroit point de corruption. Isaac l'auoit ainsi figuré, *vivant après son sacrifice, & re-*

1/16.

10.

Heb. 11
19,

couverté en quelque façon d'entre les morts, comme parle l'Apôstre. Ionas, qui pour sauver ceux de son vaisseau fut trois iours dans le ventre d'une Baleine, & en sortit le troisieme, avoit pareillement signifié, que le Redempteur du monde pour appaiser l'orage, qui menaçoit tout le genre humain, entreroit de vrai dans le sepulchre; mais pour y demeurer trois iours seulement. Car aussi estoit-il impossible (comme le remarque S. Pierre au livre des Actes) que nostre Mediateur, homme celeste & divin, engendré par la vertu, non de la chair ni du sang, mais de l'Esprit, demeurast sous l'empire de la mort. Ce qu'il s'y assujettit pour quelque temps, voire cela mesme qu'il v'escut en la terre v'ne vie infirme & animale, fut par dispensation pour satisfaire à la

Act. 2
24.

aux Rom. chap. 4. Vers. 25. ¶ charge, qu'il auoit prise volontairement, & non par aucune nécessité de sa nature. Quand il eut donc donné à sa charge ce qui estoit requis pour nostre salut, sa nature alors retourna en sa vraie & originelle condition, qui estoit de mener vne vie spirituelle & celeste, conuenable au principe, qui l'auoit formée. Mais outre la qualité de sa nature, sa charge & nostre interest requeroiēt aussi qu'il ressuscitast d'entre les morts, & c'est ce que signifie l'Apôstre, quand il dit icy que *Christ a esté ressuscité pour nostre justification*. Iesus Christ mourant en la croix, & estant fait malediction pour nous, a tres-parfaitement expié nos pechez, & pleinement satisfait à la iustice du Pere, comme le tesmoigne clairement & l'Écriture & la raison. Car l'Écriture dit-elle pas

col. 2. que son sang nous nettoye de
 14. tout peché, que son sacrifice a
 appaisé le Pere, qu'il a entiere-
 ment aboli & effacé & fiché en
 sa croix l'obligation qui nous
 estoit contraire, & le Seigneur
 avant de rendre l'esprit, cria-t'il
 pas, *Tout est accompli?* Mais la rai-
 son nous montre aussi la mesme
 chose. Car puis que la mort du
 Seigneur est vne souffrance d'un
 prix infini, selõ la dignité infinie
 de sa personne: qui ne voit qu'il
 le suffit abondamment pour effa-
 cer tous nos crimes, & qu'y
 vouloir adjoûter quelque chose
 pour cét effet, c'est évidemment
 outrager la Majesté du Seignr?
 Mais bien que cela soit tres-ve-
 ritable, si faut-il neantmoins cõ-
 siderer, que Dieu ne cõmunique
 le fruit de ce parfait sacrifice,
 (c'est à dire, la remission des pe-
 chez & la grace) qu'à ceux-là tãt

seulement, qui croient à l'Évan-
gile; & c'est ceste cōmunication
de sa grace, que S. Paul ici & ail-
leurs appelle *justification*. Car en
son langage *estre iustificié*, c'est ob-
tenir pardon de ses crimes, estre
absous & traité cōme innocent.
Je confesse donc que pour meri-
ter pleinement la remissiō du pe-
ché, il suffisoit que Christ mou-
rust en la croix. Mais je dis que
pour nous iustifier, il estoit d'a-
bondāt nécessaire qu'il ressusci-
tast. Car puis que nul homme ne
reçoit ceste grace sans croire l'É-
vangile, & que d'autre part il est
évidēt que pour nous faire croi-
re, Christ deuoit ressusciter d'en-
tre les morts, il faut conclure
que quelque parfaite & suffisan-
te que soit sa mort pour l'expi-
tiō du peché, elle ne nous fust neāt-
moins demeurée inutile, & n'eût
de rien serui à nous iustifier, si

Christ après l'auoir soufferte n'eust esté ressuscité d'entre les morts. La foi en Iesus Christ se rapporte principalement à trois chefs; à sa personne, à sa mort, & à sa promesse. Car il faut croire qu'il est le vrai Fils de Dieu, & que sa mort a esté vn sacrifice si agreable au Pere, qu'elle a appaisé son ire & satisfait à sa justice, & finalement qu'il ressuscitera tous ses fideles, & leur donnera vne vie immortelle & glorieuse. Vous voiez bien que sans la persuasion de ces trois articles, l'on ne peut auoir part ni en la grace de Dieu, ni en sa gloire. Or il n'est pas moins évident, que si Iesus Christ ne fust ressuscité des morts, il ne nous eust pas été possible de croire aucune de ses veritez. Car si le Seigneur estoit demeuré dans la mort, cōment nous pourrions-nous imaginer

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 39
qu'il soit le Fils de Dieu, le Prin-
ce de vie, ou que sa croix ait esté
vne obeissance infinimēt agrea-
ble au Pere, ou finalement qu'il
ait assez de puissance pour nous
releuer vn iour du tombeau,
n'aiāt peu s'en deliurer soi-mes-
me? Qui ne voit que nostre foy,
& nos esperāces demeureroient
pour iamais enseuelies dās ceste
mesme poussiere, où il seroit gi-
sant? que nous ne pourriōs nous
figurer autre chose de sa person-
ne, sinon que c'estoit vn homme
de mesme nature & condition,
que les autres? de sa mort, que ce
fut ou le supplice d'vn hōme qui
entreprenoit trop, ou pour le
plus le desastre d'vne personne
innocente? & de sa promesse en-
fin que c'estoit vn vain & artifi-
cieux leurre pour attirer des Di-
sciples? Mais maintenant que
nous le voyōs de cēt abyisme di-

gnominie reslourdre enyne souveraine gloire, & par vne puissance non iamais veüe auparavant rōpre les liens de la mort, & fausser les portes du sepulcre, n'avons-nous pas tout sujet de croire, qu'il est veritablement le fils de Dieu, comme il disoit, n'estant pas croiable, que Dieu eust voulu desployer son bras pour resusciter d'entre les morts celui qui auroit faussement vsurpé le nom de son Fils? D'où vient que l'Apostre dit au commencement de ceste Epistre, que Christ fut pleinement déclaré Fils de Dieu en puissance par la resurrection d'entre les morts. | L'avoüe qu'auant cela il en auoit donné de grandes preuves. Mais s'il fut demeuré en la mort, ceste dernière infirmité les eust routes aneanties; au lieu que la resurrection les a pleinement, & authē-

Rom. 1.
4.

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 41

tiquement confirmées. Ceste
mesme resurrection est aussi vn
clair & puissant argumēt du me-
rite de la mort: car puisque Dieu
a ressuscité d'entre les morts, &
couronné de gloire & d'honneur
ce mesme Iesus, que le monde a-
voit veu vn peu auparauāt souf-
frir vne tres cruelle & tres-hō-
teuse mort, que pouuons nous
croire autre chose, sinon que sa
mort a osté vne obeissance infi-
nimēt agreable à Dieu, vn sacri-
fice d'vne tres-douce odeur, tres
certainement accepté par sa bō-
té & iustice, en acquit de tous les
crimes pour lesquels il estoit of-
fert, n'estāt pas possible qu'il eust
recompensé ceste souffrance d'v-
ne recognoissance si riche, don-
nant a son Fils l'empire de l'vni-
uers au sortir de son sepulcre, s'il
n'en eust esté tres-parfaitement
content? La mort de Christ est le

payement de nos debtes. Sa resurrection en est l'acquit. Sans elle le ciel & la terre eussent peu douter si nous sommes quittes. Mais ceste piece iustifie authentiquement la validité & l'acceptation du payement fait par nostre plege en nostre nom, & nous met en plene seureté. Et quant à la resurrection, & à l'immortalité qui nous a esté promise, cōment en pouvons nous douter désormais en ayans vn si cher & assuré gage en celle de nostre chef? Car il est le cōmencement de la nouvelle creature, & les premices des morts; qui porte en sa personne le destin de tous ses enfans. Sa resurrection est la cause & le patron, & l'argument infailible de la nostre. Il n'a pas relevé son humanité seule du tombeau, mais toute son Eglise, voire tout l'univers, les cieux &

la terre qu'au ne 80 quant. En fin si
 Iesus Christ ne fust point resus-
 cite, il n'eust point espendu le S.
 Esprit dans le monde; l'unique
 lumiere de l'Eglise; sans laquelle
 il estoit impossible, & aux Apor-
 stres d'evangeliser, & aux peu-
 ples de croire. Car en ressuscitant
 il en receut les tresors de la main *Ps. 68.*
 de Pere. Ce fut lors qu'il prit les *19.*
 dons, qu'il a distribuez aux hom-
 mes. D'où vient que S. Iean ayant
 remarqué, que les croyans n'a-
 voient point encore receu de S.
 Esprit durant les iours de la chair
 du Seigneur, il en apporte ceste *Ioan.*
 raison; pour ce que Iesus n'estoit *7.39.*
 point encore glorifié, dit-il. Ainsi
 voyez vous combien il estoit ne-
 cessaire, que le Seigneur resuscit-
 ast des morts, puis que sans cela
 & la predication des Apostres,
 & la foi des Chrestiens eust esté
 vaine; & la mort de Christ par

consequent, & tous les miracles de la vie & de la passion inutiles. C'est pourquoy S. Paul dit en ce lieu, que Iesus a esté ressuscité pour nostre iustification. De là mesme vient encore que l'Escri-
 ture quelquefois attribuë la cause de nostre salut à la resurrectiõ du Seigneur, comme quand S. Pierre dit, que Dieu nous a regeneré en esperance vive par la resurrectiõ de Iesus Christ : & au chapitre troisieme, que par elle mesme nous sommes sauvez & nettoies. Comment (me dirés vous) veu qu'on milte autres lieux le S. Esprit attribuë ces mesmes choses à la mort de Iesus-Christ ? Fideles, aussi sont ce des effets de l'une & de l'autre. Sa mort nous a meritè la remission des pechez, la iustice, la paix, & l'eternité. Sa resurrectiõ nous les a mon-
strés, liurés, & mis en main,

1. *Pier.*
 1. 3. &
 3. 21.

Sa mort est le fondement. Sa resurrection le corps & le comble de nostre salut. L'vne a appaisé Dieu, l'autre a assure les homes. L'vne a ouvert le sãctuaire, l'autre nous y a fait entrer. Embrasons-les toutes deux avec vne ferme & entiere foi. Recevons ce Iesus liuré pour nos offenses, & resuscité pour nostre iustification, avec vne ardente deuotion pour auoir part au fruit de ses souffrances, & en la vertu de sa resurrection. Chers Freres, c'est toute nostre ioye, nostre esperance, & nostre cõsolation. Sans ce Iesus mort & resuscité, tout le genre humain seroit à iamais plõgé dans les abysses de la perdition, esclaué du peché, vëdu au diable, & liuré à la mort. Sans ce Iesus mort & resuscité, l'vniuers demeureroit fouillé d'vne vanité eternele, assujeti à

l'infamie & à la corruption. Sans lui vne immortelle guerre nous eust à iamais separés de la cõmun-ion des Anges. Sans lui vn feu deuorant nous eust pour iamais empesché l'entrée du paradis de Dieu. Sa mort a laué nos crimes, & rompu nos fers, & ouvert nos prisons, & desarmé tous nos ennemis. Sa resurrectiõ a illuminé nos entendemens, & rempli nos cœurs de joye, & reuestu nostre nature de gloire, & publiquement & solemnellement verifié nostre bon heur. En mourant il a noyé dans son sang toutes les causes, qui nous auoient rendus les Anges ennemis. En resuscitant il nous a faits leurs allies, leurs cõcitoiens & leurs Freres. Ce mort resuscité est le salut, la vie, & la gloire du monde; la lumiere, la paix, & le bon-heur des hõmes; la mort de nostre mort.

l'aneantissement ne nostre enfer, nostre ciel & nostre vrai Paradis : la clarté de nos entendemens, la perfectiõ de nos volontés, le repos de nos consciences, le calme de nos passions, l'immortalité de nos corps, & la liberté de nos personnes. C'est le thresor, & la source inépuisable, où le Pere a fait habiter corporellement la plénitude de tout ce qui est desirable. Desormais il ne tiendra qu'à nous, que nous ne soions parfaitement heureux, Dieu de sa part nous a tres abondamment fourni tout ce dont nous avons besoin, en ce divin mort resuscité. Venés hardimēt, Ame criminelle, que la cõscience de mille & mille forfaits a remplie d'horreur & d'effroi. Ne craignez point. Le throsne de la grace nous est desormais ouvert, puis que Christ a esté liuré

pour nos offenses. Ne me dites point, ie vous prie que vos pechez sont trop grands pour en obtenir le pardon. C'est outrager le sang de Iesus-Christ, que de s'imaginer qu'il y ait quelque crime, qu'il ne puisse expier: Car ce n'est pas le sang d'un homme pecheur, & mortel. l'avouë que vous auriez raison de craindre, voire mesme de desesperer si ie fondois vostre grace sur vne si foible cause. Ce n'est pas le sang d'un Ange. L'Ange quelque pur & sain& qu'il soit, est neãtmoins vne creature; fini & incapable de riẽ produire d'une valeur infinie. Mais c'est le sang de Dieu. Car ce Iesus liuré pour nos offenses, est le Fils unique du Pere; Dieu benit eternallemẽt avec lui, & de mesme substance, puissance & dignité. Pecheur, comment craignez-vous, qu'un tel sang

aux Rom. chap. 4. vers. 25. 49

Le sang n'a-t-il pas assez de vertu pour effacer votre crime? Comment ne voyez-vous point, que quand bien votre offense seroit encore mille fois plus noire & plus griève, qu'elle n'est, elle ne pourroit néanmoins résister à la force de ce sang, puis qu'elle est infinie? Son Apôtre, le fidèle interprète de sa volonté, ne nous dit pas, que ce sang puisse vous nettoyer de certains pechez seulement; Nenni. Il proteste qu'il vous purifie de *Tout* peché, sans *1. Jean* en excepter aucune sorte. Et *S. 1.7.* Paul (comme vous voyez) ne dit pas en ce lieu, qu'il ait esté livré pour quelques offenses seulement. Il dit en general qu'il a été livré pour nos offenses. Christ regarde, non quels sont les pechez (car il les a tous expiez également) mais quels sont les pecheurs, s'ils se repenent, s'ils

50 *Sermon sur l'Epistre*

croient à la parole. Or, mes Freres, ce fruit & ceste efficace de la mort de Christ est precisemēt ce qu'il nous seelle, & nous cōmunique par le S. Sacrement de la table, instituée (comme vous sçavez) pour celebrer la memoire de la passion, & pour nous estre la cōmunion de son corps crucifié, & de son sang espandu. Venez y donc avec foi, & repentance, si vous avez veritablemēt faim & soif de iustice; si vous desirez le pardon de vos fautes, la paix de vos consciences, la ioye de l'Esprit celeste, & les assurances de vôtre bon heur. Vous y-receurez toutes ces graces si vous en approchez, comme il faut. Car ce Sacrement n'est pas vne vaine & creuse peinture, qui monte seulement à nos sens l'image des biens celestes. C'est vo riche, & efficace

Symbole de la grace divine, qui com-
 munique ce qu'il represente, & liure
 reellement ce qu'il seelle, à sçauoir, le
 fruit, l'effet, & la vertu de Iesus mort
 pour nos offenses. Que la bassesse des
 signes ne vous estonne point. Regar-
 dez, non la nature du pain, & du vin;
 mais l'autorité & la volonté de Christ,
 qui les a instituez. Car si vn Roi mor-
 tel a bien assés de puissance pour don-
 ner à vn morceau de cite & de par-
 chemin la force d'ouuir les prisons
 d'vn criminel, de l'aracher des mains
 des geoliers & des bourreaux, de le
 deliurer de la mort, de le remettre en
 liberté, & d'arrester en vn momēt les
 efforts de tout ce qui luy estoit con-
 traire; Comment Iesus Christ, le Roi
 des siecles, n'aura-t'il point assez d'au-
 torité pour vous communiquer avec
 ces foibles elemēs la grace, qu'il vous
 a-acquise par sa mort, & assuree par
 sa resurrection? Cōme donc le crimi-
 nel en receuant de l'officier du Prince

l'instrument de la grace scellé & expédié en bõne forme, reçoit aussi la grace quant & quant ; de mesme (Chers Freres) si vous recevez de nos mains avec le respect conuenable, ce sacrement du Fils de Dieu, que nous vous offrons en son nom, ne doutez point qu'il ne ratifie nostre ministere, vous donnant effectivement ce que nous vous promettons, & scellons de sa part. Il nourrira, il rassasiera, & engraissera veritablemẽt vos ames avec ce diuin corps, que nous vous representons en son pain. Il lauerá & purifiera reellement vos cœurs avec ce diuin sang, que nous vous representons en sa coupe. Et estans ainsi saisis de la vertu de sa mort, repeus de sa chair, & marqués de son sang, tout l'vniuers vous respectera, changeant en amour ou en crainte la haine qu'il vous portoit auparauant, & l'horreur qu'il auoit de vous. La loi n'osera plus nous menacer de ses foudres. Les demons n'os-

aux Rom. chap. 4. Vers. 25. ¶

seront plus nous accuser. Nos consciences ne nous tourmenteront plus. La mort ne nous donnera plus l'espouuante. Tous ces rudes & impiroyables ministres de la Justice de Dieu, que nous oyons bruire iour & nuict, nous tirailas & déchirans miserablement, nous laisseront en repos. Ceste cruelle prison, où nous gemissons en vne triste & amere captiuité, s'ouuira d'elle-mesme, comme autrefois celle de S. Pierre; & le ciel, qui nous chassoit si loing de ses sanctuaires, reconnoissant sur nous les sacrées marques de son Seigneur, nous ouuira toutes ses portes, & se tiendra glorieux de nous loger. Je vous prie, ne soyons point si imprudens, que de laisser perdre vn si grand bõ-heur. Car il ne faut que croire & le desirer seulement pour y auoir part. Mais, ô Fideles, après que vous l'aurez receu de la main de Dieu, prenez garde à luy en faire vne juste recognoissance. Ayez cõtinuel-

lement en vos penlées ceste grande & infinie amour, qui l'a induit à liurer son Fils pour vos offenses. C'estoit beaucoup d'auoir donné le paradis à Adam; & c'est encore beaucoup plus de donner le ciel aux hommes. Mais l'un & l'autre est infinimét moins, que de nous auoir dóné son Fils; son Fils, qui vaut infiniment mieux que l'vniuers tout entier, que mille & mille terres, & autant de cieux, puis qu'il est de mesme dignité, nature & substance, que le Pere. C'eust esté beaucoup de dóner ce Fils reuestu d'vne chair glorieuse aux saincts Anges pour objet de leur contemplation. Mais ce n'est rié au prix de ce qu'a fait le Pere nous l'ayant donné, à nous coupables de mille morts, ses ennemis, & ses rebelles, qui du sien lui faisons opiniastrément la guerre. C'eust esté beaucoup de nous le donner pour Docteur, & plus encore de nous le donner pour Roi. Mais, ô bon Dieu! quelle grace

& quelle amour est celle cy, de nous l'auoir donné pour Sacrificateur & pour victime, auoir deschargé sur le Fils tous les coups deus aux ennemis, sur le monarque de l'vniuers les supplices meritez par les esclaves des demons, sur le Saint des Saints les maledictions des pecheurs? De quels enfers ne sera point digne nostre ingratitude, si nous n'aimons de toutes les puissances de nos ames celui qui nous a tant aymez? Si nous ne sacrifions gayemēt ce peu que nous auons pour la gloire de celui, qui a liuré son Fils vniue pour nôtre salut? Si nous n'affectionnons nos prochains, puis que ce grand Dieu a bien voulu racheter leur vie par son sang? Vindicatif, comment pouuez-vous après ceste benignité de Dieu refuser à vos freres le pardon qu'ils vous demandent? Dieu vous a quitté des talens, & vous petit ver que vous estes, auez bien le cœur si felon, que vous ne voudriez pas seu-

lement relacher vne pite a vos freres. Le pardon qu'il vous a donné, luy a cousté tout le sang de son Fils. Celuy que nous vous demandons, bien loin de vous rien couster, vous apportera du profit & de la gloire. Dieu s'est meu de soi-mesme a vous pardonner, sans que rien intercedast pour vous, sinon l'infinie bonté de ses propres entrailles. Ne ferez vous point émeu à pardonner à vostre frere, voyant à l'entour de vous Dieu, les Anges, & l'Eglise, le ciel & la terre, qui intercedent pour luy enuers vous? Aurez-vous bien le cœur de rebuter leurs prieres, & les renvoyer tous avec le visage couuert de honte & de confusion? Auaricieux, comment pouuez-vous après cette benignité de Dieu, refuser à ses povres membres les aumosnes, dont ils ont besoin? Dieu nous a donné en son Fils, tous ses tresors, sa paix, son Esprit, son ciel, & son eternité. Ayans reçu si abondamment

daiment, comment ne mourez vous point de honte de luy dōner si escharnement ce peu qu'il nous demande pour l'entretien de son sanctuaire, & pour la nourriture de son corps? Fideles, après auoir pris à sa table ce diuin repas, où il vous conuie, après y auoir mangé sa chair, après y auoir beu son sang, & son Esprit, aurez vous bien le courage de luy refuser vn peu de terre & de bouë pour les necessitez de sa maison? Nenny, chers Freres. Le m'asseure qu'vne si prodigieuse dureté ne trouuera point de lieu en vos ames. Le m'asseure que vous vous donnerez tous entiers à ce Iesus-Christ, qui s'est donné & se donne encore aujourd'huy tout entier à vous; que vous viendrez icy saintement & solemnellement sacrifier à ses pieds vos ames, qu'il a rachetées; vos corps, qu'il a sanctifiés; vos biens, qu'il vous a donnez, & conseruez. Le m'asseure, que desor-

mais l'on verra reluire en vostre vie
 les vertus de la mort & de la resurre-
 ction. Car vous voyez ce qu'il a souf-
 fert pour expier le peché. Le peché
 est vne peste si horrible, que pour
 vous en deliurer il a fallu, que le Fils
 de Dieu se fist homme, & qu'il mou-
 rust en vne croix, & qu'il espendist
 son sang, & qu'il descendist dans les
 enfers. La Dieu ne pleise, que nous fa-
 zions reuoir ce qu'il a si glorieuse-
 ment fait mourir, que nous ressusci-
 tons ce vieil homme, qu'il a cloué à
 la croix, & enteré pour iamais en son
 sepulchre. La Dieu ne pleise, que les
 menaces ou les promesses de mon-
 dieur nous aient encore vne fois sous
 la seuritude d'vn si cruel, & si infame
 tyran. Car aussi quelle impression
 peuvent faire deormais en nos sens
 toutes les allégions du monde, puis
 que Iesus est resuscité de mort; puis
 qu'il nous a si alainement iustificié la
 verité de ses promesses, & l'accomplis-

de ses biens : Que le siecle aueugle
cours après les idoles, les voluptez
de la chair, les honneurs de la vanité,
& les richesses de la terre. Qu'il les
adore, & souspire tant qu'il voudra
après leur jouissance. N'aymons &
n'adorons quant à nous que nostre
Iesus ressuscité. Que cete gloire, qu'il
a releuée de son tombeau, & qu'il a
porté dans le ciel, soit la matiere de
nostre ambition ; Que ceste immor-
talité, dont il nous a representé la for-
me en sa personne, soit l'objet de tous
nos desirs : Que ce ciel où il regne,
que ceste eternité qu'il tient en ses
mains, soit nostre seul amour, & no-
stre seule passion. Que cela nous face
desdaigner les vaines fumées, & les
creuses figures du monde. Si nous
esperons ce bien-là, nous le possede-
rons asscutément quelque iour, n'e-
stant pas possible que le s membres d
Iesus n'ayent part en sa gloire. Die
nous face la grace d'estre maintena

60 Ser. sur l'Ep. aux R. ch 4. v. 25.
conformes à sa mort pour paruenir
vn iour à sa bien-heureuse resurre-
ction. AMEN.

P I N.